

Québec, le 3 octobre 2012

Monsieur John Traversy  
Secrétaire général  
Conseil de la radiodiffusion et  
des télécommunications canadiennes (CRTC)  
Ottawa (Ontario)  
K1A 0N2

**Objet: Renouvellements de licences des services de langue française et de langue anglaise de la Société Radio-Canada : notamment la licence de CBVT Québec et de la Première Chaîne (CRTC 2011-379-3 : 2011-0276-4 et 2011-0285-5)**

Monsieur le Secrétaire général,

Le Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches a pour mission de favoriser le développement des arts et de la culture sur son territoire et de défendre les intérêts de la communauté culturelle et artistique professionnelle. Il regroupe plus de 200 organismes culturels et représente quelque 2 500 artistes professionnels et travailleurs culturels. Il porte ainsi la vision et les préoccupations du milieu artistique et culturel des régions qu'il dessert.

Étant donné le rôle important que sont appelés à jouer les médias dans la dynamique régionale et dans la vie artistique et culturelle régionale, le Conseil de la culture tient à intervenir dans le cadre de ces audiences publiques convoquées par le CRTC concernant la demande de renouvellement des licences de la Société Radio-Canada (SRC).

Le Conseil de la culture souhaite faire part de ses commentaires et recommandations principalement en regard du renouvellement de licence de la station de télévision CBVT de Québec. Nous souhaitons également formuler quelques réflexions complémentaires concernant la Première Chaîne de Radio-Canada.

Avant toute chose, le Conseil de la culture veut signaler qu'il est conscient de l'environnement concurrentiel dans lequel la Société Radio-Canada se voit forcée d'intervenir. Ce contexte difficile n'est certainement pas facilité par les contraintes budgétaires imposées à la SRC par le gouvernement fédéral, contraintes que nous déplorons d'ailleurs.



Malgré ce contexte, le Conseil de la culture est, avec raison, exigeant envers la télévision d'État au regard de la couverture de l'actualité culturelle locale et régionale.

Après tout, n'est-ce pas le rôle que lui reconnaît la *Loi sur la radiodiffusion* ? Radio-Canada, à titre de radiodiffuseur public national, doit « refléter la globalité canadienne et rendre compte de la diversité régionale du pays, tant au plan national qu'au niveau régional, tout en répondant aux besoins particuliers des régions ». Elle doit, de plus, « contribuer activement à l'expression culturelle et à l'échange des différentes formes qu'elle peut prendre ».

Par ailleurs, il faut aussi rappeler que Québec et la région de la capitale constitue le 2<sup>e</sup> pôle en importance au Québec sur le plan de la création et de la diffusion artistiques et culturelles. Ce pôle culturel est constitué d'un grand bassin d'artistes et d'organismes culturels œuvrant dans un vaste ensemble de disciplines et de pratiques artistiques, d'écoles de formation professionnelles en arts de haut niveau, d'un réseau important d'établissements de diffusion et d'infrastructures de création. Fait non-négligeable, ce pôle culturel abrite la capitale du Québec, capitale qui, sur le plan culturel, se compare avantageusement à toutes les autres capitales canadiennes.

Pour ces raisons, le milieu culturel et, croyons-nous, la population régionale, sont en droit d'avoir des attentes quant à la capacité de Radio-Canada et de sa station CBVT Québec de diffuser une information artistique et culturelle régulière et de qualité, qui tend à être un reflet fidèle du dynamisme et de la diversité des arts et de la culture de la capitale et de sa région.

Dans cette lettre-mémoire, le Conseil de la culture veut exprimer au CRTC son insatisfaction quant à la performance de la station CBVT de Québec à cet égard. Même s'il reconnaît que la station CBVT Québec fait davantage, en termes de volume, que les autres télévisions privées en matière d'information artistique et culturelle, le Conseil de la culture demeure critique quant à la façon dont cette couverture est faite, notamment par rapport à la réalité artistique et culturelle de Québec, la capitale du Québec, et de la région.

### **UN GRAND CONSTAT : SE QUESTIONNER SUR LA FAÇON DE COUVRIR L'ACTIVITÉ ARTISTIQUE ET CULTURELLE**

Le Conseil appuie une grande partie des constats et commentaires rassemblés dans ce mémoire sur une analyse de contenu de la couverture de l'actualité culturelle et artistique présentée dans le cadre du *Téléjournal Québec* (TJ) de la station CBVT. Cette émission a été ciblée parce qu'elle constitue une des principales sources d'information culturelle pour les téléspectateurs du territoire.

Cette analyse a été réalisée afin d'obtenir une mesure objective de l'information culturelle livrée par CBVT dans le cadre de cette émission. L'analyse est basée sur des relevés réalisés par une maison professionnelle pendant deux périodes de deux semaines en novembre 2011 et en février 2012. Profitant des données de même nature cumulées pour la même période en 2009, le Conseil de la Culture fait aussi quelques constats comparatifs et évolutifs dans le temps.

### **Le Téléjournal d'une heure : un plus pour la culture**

Depuis le passage du Téléjournal à un format d'une heure en semaine, le volume du bloc culturel, c'est-à-dire le temps d'antenne consacré à la couverture de l'activité culturelle, a augmenté et occupe depuis une part stable du contenu du bulletin de nouvelles, avec 20 % du temps alloué, pour une moyenne de 10 minutes par émission.

Pour le Conseil de la culture, le format d'une heure du Téléjournal constitue une avancée qui a eu des répercussions positives et concrètes sur le temps d'antenne alloué chaque jour de la semaine aux actualités artistique et culturelles. Ce format se doit d'être maintenu.

### **Les artistes locaux et leurs productions occupent peu de place dans le Téléjournal Québec et cette place tend à diminuer**

Bien qu'une part intéressante du contenu culturel du Téléjournal soit consacrée aux activités culturelles qui se déroulent sur le territoire local et régional (70 % des sujets traités), on constate que les artistes de Québec et leurs productions y occupent peu de place, la couverture réalisée faisant place davantage aux « vedettes » nationales. En effet, le Téléjournal consacre 35 % de sa couverture culturelle aux artistes locaux, alors que ceux-ci occupent 55 % de la scène culturelle réelle dans la région. L'analyse révèle également, en appui à ce constat, que les entrevues réalisées dans le cadre du Téléjournal sont largement consacrées - à 75 % - à des artistes de l'extérieur de la région.

Par ailleurs, l'analyse relève que cette couverture des artistes locaux a connu une baisse depuis 2009, passant de 43 % de l'ensemble des nouvelles culturelles régionales à 35 %. Pourtant, le Conseil de la culture, qui regroupe et représente les forces vives de la création artistique, est en mesure d'affirmer sans conteste que de plus en plus d'œuvres sont créées ici, à Québec et dans la région.

### **De grandes disparités dans la couverture des disciplines artistiques, et des pratiques franchement négligées**

L'analyse démontre que la couverture reflète très peu la diversité de l'offre artistique et culturelle qui caractérise le territoire de la capitale. Le contenu culturel du Téléjournal privilégie des disciplines plus « populaires » davantage liées à l'industrie culturelle, telles que la chanson, le disque et le cinéma ou encore des sujets non culturels. En fait, il accorde à ces domaines 55 % du total de sa couverture culturelle, avec un déficit marqué pour certaines disciplines, comme la musique classique, les arts visuels, le jazz ou le théâtre, pourtant très présentes dans la région.

### **Une couverture qui ne rend pas compte adéquatement de l'offre artistique et culturelle locale et régionale dans toute sa diversité**

Un constat d'ensemble s'impose : La couverture de l'activité culturelle réalisée par la station CBVT, dans le cadre du Téléjournal Québec, ne rend pas compte adéquatement de l'offre culturelle régionale, que ce soit au point de vue de la place donnée aux artistes locaux (et qui occupent pourtant une part importante de la scène culturelle locale et régionale), ou du point de vue de la diversité des disciplines et des pratiques artistiques qui sont actives dans la capitale et sa région.

Ce constat inquiète particulièrement le milieu culturel qui voit difficilement comment la station CBVT peut ainsi refléter adéquatement le dynamisme et les réalités culturelles régionales et ce, au profit de la population qu'elle dessert.

### **Une tendance lourde tant chez le diffuseur public que chez la télévision privée : vedettes nationales, activités grand public et divertissement**

Par ailleurs, l'analyse de contenu du Téléjournal révèle que la section culturelle du bulletin de nouvelles inclut une part considérable (16 %) de sujets non-culturels (défilés commerciaux, salons de toutes natures), restreignant par conséquent la place accordée à certaines disciplines artistiques. Cette proportion dédiée aux « autres » sujets n'a pas diminué depuis 2009, et affiche même une légère tendance à la hausse.

Ce phénomène s'additionne aux remarques déjà formulées concernant la place importante accordée aux vedettes nationales ainsi qu'aux disciplines et événements dits « grand public » ou liées à l'industrie et au « showbiz », principalement en provenance de la métropole.

Le Conseil de la culture se montre très inquiet du glissement du Téléjournal vers une forme « d'entertainment culturel » qui semble se confirmer depuis les dernières années au détriment d'une véritable couverture artistique et culturelle.

Pour le milieu culturel, il est très décevant de constater que la SRC, malgré le mandat de diffuseur public qui est le sien, ne se démarque pas des télévisions privées en regard de cette tendance.

En effet, l'analyse démontre que, hormis l'importante différence en terme de volume accordé à l'activité culturelle dans leurs bulletins de nouvelles régionaux respectifs, la télévision privée et la télévision de la SRC à Québec offrent une couverture culturelle qui se ressemble passablement, privilégiant les artistes « nationaux » et les événements très populaires.

### **La SRC ne devrait-elle pas se démarquer ?**

Pourtant, la contribution de la télévision publique, à Québec comme ailleurs, ne devrait-elle pas permettre, dans le contexte de la concentration des médias et de la « montréalisation » de l'information que nous connaissons, de faire contrepoids à la télévision privée et de développer une approche qui se distingue et qui permet de préserver la créativité, la personnalité et la diversité des différentes régions et communautés ?

Sous l'angle plus précis de la couverture de l'activité artistique et culturelle, il apparaît au Conseil de la culture que Radio-Canada à Québec devrait agir en respect d'une certaine tradition privilégiant une couverture éclectique et recherchée, par opposition à l'approche qui caractérise plusieurs télévisions privées.

Ainsi, sur le plan du traitement de l'information artistique et culturelle, Radio-Canada ne doit pas s'éloigner de l'approche qui a fait sa marque et pour laquelle elle se pose souvent en référence, soit celle d'aborder la culture en laissant place à l'ouverture, à la curiosité, à l'intérêt pour la découverte d'un ensemble de pratiques artistiques diversifiées.

Si la SRC ne remplit pas cette mission, qui le fera ?

## **La culture, encore le parent pauvre de l'actualité « sérieuse »**

Seriez-vous intéressé à couvrir un secteur d'activités qui génèrent plus de 2 MM \$ en retombées économiques et 31 000 emplois directs et indirects pour les régions de Québec et de la Chaudière-Appalaches<sup>1</sup> ?

Dans ce cas, pourquoi le domaine culturel demeure-t-il encore le parent pauvre de l'actualité ? Quel est le poids réel des journalistes culturels dans une salle de nouvelles ? Bien préoccupantes ces questions et, s'il est vrai que la SRC n'est pas la seule à devoir faire un examen de conscience, le Téléjournal Québec ne doit pas devenir une raison supplémentaire de ne pas traiter la culture comme tout autre sujet d'actualité.

Depuis les dernières années, nous devons constater que les « vrais » journalistes en arts et culture se font de plus en plus rares. On constate une perte de spécialisation des journalistes et chroniqueurs culturels et ce, dans la plupart des médias électroniques et écrits.

Cette situation qui, faut-il l'admettre, se transpose particulièrement dans le cadre du Téléjournal diffusé par la station CBVT de Québec, préoccupe énormément le milieu culturel de notre région.

Quoi penser lorsque l'on constate que la couverture de l'activité culturelle est souvent la porte d'entrée du nouveau journaliste fraîchement arrivé à la SRC ? La Société juge pourtant normal et important de former les journalistes qui couvriront le secteur de la finance dans ses émissions, pourquoi ne pas avoir les mêmes exigences quand il s'agit de la couverture artistique et culturelle ? La SRC penserait-elle à ne pas faire appel à des journalistes politiques spécialisés pour couvrir les activités de l'Assemblée nationale ? On accuserait certainement la SRC de ne pas remplir sa mission d'information.

Pour le milieu culturel, il est primordial, pour assurer la qualité du traitement et de la couverture télévisuelle accordée à l'activité artistique et culturelle d'ici, que la SRC et sa station CBVT Québec consentent des efforts supplémentaires pour assurer la contribution de chroniqueurs et de journalistes spécialistes en arts et culture, comme cela se pratique pour les autres domaines d'activité.

---

<sup>1</sup> Institut de la Statistique du Québec. L'impact économique de la culture dans les régions de la Capitale-Nationale et de la Chaudière-Appalaches. Résumé et synthèse. Mars 2008. Étude effectuée à l'initiative du Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches.

**La Première Chaîne : de grandes émissions culturelles nationales qui font très peu de place à la vie culturelle de la région de la capitale**

En terminant, le Conseil de la culture souhaite aborder, dans le cadre du présent mémoire, la question du renouvellement de licence de la Première Chaîne, en livrant un dernier commentaire ainsi qu'une recommandation.

Trouveriez-vous de l'intérêt à rendre compte à la population de l'activité culturelle foisonnante qui émane du 2<sup>e</sup> pôle de création et de diffusion artistiques et culturelles du Québec ? La population de Québec et du Québec pourrait-elle trouver intéressant de mieux connaître les réalisations et les richesses artistiques et culturelles qui émanent de la capitale du Québec ?

Il nous apparaît qu'une réponse affirmative s'impose pour chacune de ces questions. Or, on se doit de constater que les grandes émissions culturelles diffusées sur l'ensemble du réseau sur la Première Chaîne ne rendent presque jamais compte de la vie artistique et culturelle de la Capitale, de ses artistes, de sa programmation culturelle.

En effet, les sujets culturels liés à la région de la Capitale-Nationale sont très peu présents sur les ondes de ces grandes émissions pourtant dites « nationales », qui laissent bien souvent toute la place aux activités culturelles montréalaises.

Pour le Conseil de la culture, il n'est certainement pas acceptable et normal que la vie artistique et culturelle de la capitale du Québec n'occupe pas une place plus significative au sein de ces émissions. Aussi, le Conseil considère important que la SRC précise le mandat de ces grandes émissions culturelles et y incluent des objectifs plus clairs en regard de la diffusion des réalités culturelles et des activités artistiques de la grande région de la Capitale-Nationale.

## LES RECOMMANDATIONS DU CONSEIL DE LA CULTURE

La couverture de l'actualité artistique et culturelle réalisée par la station CBVT dans le cadre du Téléjournal Québec s'est accrue quantitativement depuis l'augmentation de la durée de l'émission en format d'une heure en semaine et cette augmentation s'est maintenue depuis. Les questionnements du Conseil de la culture concernent davantage la façon dont cette couverture s'opère :

- Il y a une distorsion entre la couverture de l'activité culturelle régionale et l'offre culturelle réelle du territoire
- Les artistes locaux et leurs productions occupent peu de place dans le Téléjournal et cette place tend à diminuer
- La couverture culturelle avantage les artistes d'ailleurs au détriment de ceux qui sont dans la région
- Il existe de grandes disparités dans la couverture médiatique accordée aux différentes disciplines artistiques et celle-ci ne rend pas compte suffisamment de la diversité des pratiques artistiques
- Une tendance semble se dégager dans le traitement de l'actualité culturelle couverte au profit notamment d'un certain « entertainment culturel »
- Les sujets non-culturels occupent une part relativement importante dans le bloc culturel du Téléjournal
- Le domaine artistique et culturel ne semble pas perçu comme un véritable sujet d'actualité

A la lumière de ces constats, le Conseil de la Culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches **signifie son appui au renouvellement de la licence de CBVT et de la Première Chaîne, mais le Conseil demande toutefois au CRTC d'assujettir le renouvellement de la licence de CBVT Québec aux conditions suivantes :**

- Que CBVT maintienne le Téléjournal Québec dans sa durée actuelle de 60 minutes en semaine;
- Que CBVT maintienne comme un minimum la durée actuelle du bloc culturel de son Téléjournal, soit en moyenne 10 minutes par jour sur semaine consacrées à l'activité artistique et culturelle;
- Que le bloc culturel du Téléjournal soit spécifiquement et exclusivement consacré à la couverture des activités du domaine des arts et de la culture;
- Que CBVT Québec consente des efforts particuliers et supplémentaires pour que la couverture accordée à l'activité culturelle dans son Téléjournal rende compte plus fidèlement de l'offre culturelle régionale et de sa diversité, notamment en regard de la contribution des artistes locaux et des diverses pratiques artistiques, de façon à refléter adéquatement la réalité culturelle de la région;

- Que la nature de la couverture des activités artistiques et culturelles diffusée dans les bulletins d'information régionale fasse l'objet d'un recentrage vers une approche éclectique faisant place à la découverte et à la curiosité, afin d'éviter le glissement amorcé vers « l'entertainment culturel », les activités à saveur très populaire et la couverture prépondérante d'artistes non locaux.
- Que la SRC se dote de normes de qualité et de rigueur dans le traitement de l'information artistique et culturelle locale et régionale, imposant notamment le recours à des journalistes spécialisés en arts et culture, et prenne les moyens d'appliquer ces normes.

**Par ailleurs, le Conseil de la culture demande d'assujettir le renouvellement de la licence de la Première Chaîne à la condition suivante :**

- Que la SRC donne à ses grandes émissions culturelles nationales de la Première Chaîne le mandat de rendre compte de l'activité artistique et culturelle et de la production des artistes et organismes culturels de la grande région de la Capitale-Nationale.

Le Conseil de la culture souhaite en terminant vous faire part de sa demande à comparaître à l'audience publique débutant le 19 novembre prochain. Nous souhaiterions comparaître à partir du bureau régional du Québec, situé à Montréal. En notre qualité de représentant du milieu artistique et culturel de notre région, notre participation permettra de préciser davantage notre position et nos attentes lors d'échanges avec les membres du CRTC.

Vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Conseil de la culture des régions de Québec  
et de Chaudière-Appalaches

**\*\*\* FIN DU DOCUMENT\*\*\***

© Conseil de la culture des régions de Québec et de Chaudière-Appalaches